

L'école est un droit pour tous



Article 1 : J'ai le droit d'être respecté, d'être écouté par les autres et par les adultes, mais je dois respecter les autres et leurs différences : ne pas se moquer, ne pas insulter.

Article 2 : J'ai le droit d'être en sécurité, mais je dois me mettre en rang et je ne dois pas courir, jouer ou crier dans les couloirs, je ne dois pas bousculer mes camarades.

Article 3 : J'ai le droit d'être soigné quand je me blesse mais je ne dois pas jouer à des jeux violents dans la cour, je ne dois pas me battre.



Article 4 : J'ai le droit d'avoir une école propre mais je dois jeter mes détritrus dans la poubelle, je dois respecter la propreté des toilettes et de la cantine et le travail des dames de service qui nettoient.

Article 5 : J'ai le droit d'accéder au savoir et à la connaissance mais je dois être attentif en classe. J'ai le droit d'accéder au savoir et à la connaissance mais je dois prendre soin des livres qui me sont confiés, ne pas les déchirer, ne pas les abîmer.

Article 6 : J'ai le droit de travailler dans de bonnes conditions mais je ne dois pas faire de bruit avec mon matériel et déranger mes camarades par des bavardages ou parler sans lever le doigt. J'ai le droit de travailler dans de bonnes conditions mais je dois respecter le matériel de la classe : ne pas dégrader les bureaux, les murs...



Article 7 : J'ai le droit de faire des erreurs, de me tromper mais je ne dois pas copier sur mon camarade.

Article 8 : J'ai le droit de travailler à mon rythme et d'être aidé mais je ne dois pas bâcler mon travail (travailler vite et mal), je dois correctement écrire et présenter mon travail et faire mes exercices et devoirs.

Article 9 : J'ai le droit de travailler dans une classe agréable et propre mais je ne dois pas jeter mes débris par terre, je dois nettoyer sur et sous ma table.

